

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 20
- membres présents : 13
- suffrages exprimés : 13
- pour : 13

DÉLIBÉRATION n° B2020/010

L'an deux mille vingt et le 04 février à 18 heures 30, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents : Bernard PLANO, Henri FORGUES, François DABEZIES, Alain PIASER, Alain DUCASSE, Joëlle ABADIE, Catherine CORREGE, Elisabeth DUCUING, Suzanne SIMOIS, Jean-Claude CLARENS, Bruno FOURCADE, Joël DEVAUD et Nathalie SALCUNI

Absents excusés : Fabienne ROYO, Jean-Paul COMPAGNET, Michel SICARD, Roger LACOME, Monique MARTIN, Laurent LAGES, et Jean-Pierre CABOS

Objet : Signature d'une convention de partenariat entre le département des Hautes-Pyrénées et la CCPL pour la diffusion de données ouvertes et intelligentes (OPEN DATA)

Depuis plusieurs années, les lois européennes et nationales poussent les structures publiques à libérer leurs données. Les objectifs sont multiples mais on peut en citer deux principaux : la transparence et la réutilisation.

Depuis le 8 octobre 2018, les collectivités territoriales et les intercommunalités de plus de 50 agents, l'Etat et d'autres acteurs exerçant une mission de service public doivent ouvrir leurs données. Sauf exception (données personnelles, intérêt national), toutes les données peuvent être ouvertes et à minima, toutes les données déjà existantes au format numérique ou déjà échangées dans le cadre de la loi CADA. Les données sont mises à disposition gratuitement, ou exceptionnellement au coût marginal de production et publication.

Le département des Hautes-Pyrénées a mis en ligne depuis le mois de septembre 2018 son propre portail Open Data (<https://opendata.ha-py.fr>) qui recense aujourd'hui 44 jeux de données à travers différentes thématiques : Action Sociale / Solidarités, Routes / Transports, Education, Culture / Patrimoine, Territoire et Tourisme.

Le Département propose de poursuivre cette dynamique « Open Data » au service du territoire départemental et des partenaires intéressés. L'objectif de la convention de partenariat entre le département et les partenaires (EPCI et communes concernées) est de formaliser les conditions de mise à disposition par le Département de la plateforme technique qu'il administre et de permettre au partenaire de publier ses jeux de données sur le portail départemental. La convention sera conclue à titre gratuit, sur une durée d'un an reconductible par tacite reconduction et pourra être dénoncée chaque année un mois avant la date d'échéance.

Monsieur le Président propose que la CCPL rejoigne cette initiative et autorise Monsieur le Président à signer la convention correspondante.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20200204-2020-010B-DE
Date de télétransmission : 14/02/2020
Date de réception préfecture : 14/02/2020

LE BUREAU

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention de partenariat avec le Département des Hautes-Pyrénées à titre gratuit ayant pour objectif la diffusion de données ouvertes et intelligentes (OPEN DATA).

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Affichée le 14 FEV. 2020

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20200204-2020-010B-DE
Date de télétransmission : 14/02/2020
Date de réception préfecture : 14/02/2020